

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 03 JUIL 2023

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 23-00786 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Conseillers des Affaires Culturelles, session 2023.

Ce sont :

#### CONSEILLERS DES AFFAIRES CULTURELLES

#### ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	ZONGO/OUEDRAOGO SAFIÈTA	238346	B13582387	07/06/88
2°	KABORE MARGUERITE	247504	B10676766	13/11/80
2°	OUATTARA SIAKA	226293	B10499053	20/12/81
4°	NIKIEMA ALIMATA DE T. LASSANÉ	76364	B10383668	05/12/78
4°	KABORE ASSAMI	246677	B8495105	10/10/87
6°	BANCE / KABORE ALIZÈTA	226295	B16928876	07/07/82
7°	ZONGO WENDWAOGA JEAN LUC	216638	B14685405	18/10/78
7°	KABORE POKOMDINGA JÉRÉMIE	236047	B15023298	10/11/83
7°	KAMBIRE OLIVIER	238335	B12219688	25/04/77
10°	OUEDRAOGO SANOUSSA	212495	B18510154	31/12/82
10°	KOALA BOUKARI	225871	B17677116	31/12/80
12°	KOUSSOUBE MADY	225852	B12368569	31/12/85
12°	KAGAMBEGA WENDKUNI DIANE	343436	B15109598	08/02/93
14°	KABORE YMNOOGO	225855	B14189535	16/12/84

Arrêté la présente liste à 14 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

CONSEILLERS DES AFFAIRES CULTURELLES

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général



**Hamidou SAWADOGO**

Officier de l'Ordre de l'Etalon